



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD  
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS 600-2021-12, 602-2021-04, 608-2021-03,  
3001-2021-13 ET 3001-2021-14**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, Guillaume Laurin-Taillefer, avocat et greffier de la susdite Ville, que lors de la séance ordinaire du 08 juin 2021, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- ✓ Règlement 600-2021-12 modifiant le règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé (fonctionnaires désignés);
- ✓ Règlement 602-2021-04 modifiant le règlement de construction numéro 602, tel qu'amendé, afin de modifier les dispositions sur les fonctionnaires désignés et les fondations pour abri d'auto;
- ✓ Règlement 608-2021-03 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 608, tel qu'amendé (fonctionnaires désignés);
- ✓ Règlement 3001-2021-13 modifiant le règlement de zonage 3001, tel qu'amendé, afin de modifier les limites des zones C3-093 et H1-161;
- ✓ Règlement 3001-2021-14 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé (fonctionnaires désignés).

La Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a émis, le 23 juin 2021, les certificats de conformité officiels pour ces règlements, tel que prévu par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Les règlements numéros 600-2021-12, 602-2021-04, 608-2021-03, 3001-2021-13 et 3001-2021-14 sont entrés en vigueur à la même date.

Ces règlements peuvent être consultés aux bureaux administratifs de la Ville situés au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 ainsi que sur le site web au [www.st-colomban.qc.ca](http://www.st-colomban.qc.ca)

**DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN.**

---

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat, O.M.A.  
Greffier  
[glaurin-taillefer@st-colomban.qc.ca](mailto:glaurin-taillefer@st-colomban.qc.ca)